

ACCUEILLIR

# Bienvenue dans le service d'Urologie

7<sup>ème</sup> étage - Ascenseurs C



Corentin-Celton  
Hôpital européen Georges-Pompidou  
Vaugirard - Gabriel-Pallex

ASSISTANCE  
PUBLIQUE



HÔPITAUX  
DE PARIS

# PRÉSENTATION

Les médecins, les infirmier(e)s et l'ensemble de l'équipe soignante vous accueillent dans le service. Ce livret a pour but de faciliter votre séjour, celui de votre proche.

## L'équipe

### • Les médecins

Pr Arnaud MÉJÉAN : Chef de service

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 02

### Adjoints

Pr Marc-Olivier TIMSIT

Secrétariat ☎ 01 56 09 56 45

Dr Eric FONTAINE

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

Pr Nicolas THIOUNN

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 48

Dr Michel PIÉTAK

Secrétariat ☎ 01 56 09 56 45

Dr Eric MANDRON

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

Dr Jean-Charles MIKAELIAN

Secrétariat ☎ 01 56 09 56 45

Dr Frédéric NOLLET

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

### Chefs de clinique

Dr Aurélien BEAUGERIE

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

Dr Thomas LE GUILCHET

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

Dr François AUDENET

Secrétariat ☎ 01 56 09 54 68

Dr Sophie HUREL

Secrétariat ☎ 01 56 09 56 45

### • Cadre de santé

☎ 01 56 09 56 85

### • Secrétaire hospitalière

☎ 01 56 09 56 96

### • Infirmière coordinatrice du parcours patient

☎ 01 56 09 56 53

### • Poste de soins hospitalisation

☎ 01 56 09 56 78

### • Bureau des rendez-vous de consultations

☎ 01 56 09 56 51

### • Assistante sociale

☎ 01 56 09 56 74

### • Psychologue

☎ 01 56 09 33 86

### • Psychiatre

☎ 01 56 09 33 86

### • Consultation d'annonce

☎ 01 56 09 20 00

poste 16814

### • Stomathérapeute

☎ 01 56 09 56 78

### • Bilan urodynamique

☎ 01 56 09 56 87

## Le service

Urologue de garde

☎ 01 56 09 58 30

**Nombre de lits :** 27 lits d'hospitalisation.

Unité d'hospitalisation traditionnelle : 24 chambres dont 4 avec possibilité de lits d'accompagnant

### Pathologies traitées essentiellement :

- Le service prend en charge toutes les pathologies de l'appareil urinaire masculin et féminin.
- Le service est centre de référence en cancérologie urinaire et notamment pour le rein et la prostate.
- Le service d'urologie est au 1<sup>er</sup> plan européen dans la prise en charge des cancers du rein, des maladies rénales et de la transplantation rénale.

# VOTRE ADMISSION

## Les documents et les objets à apporter

- **Aux admissions** (Pôle d'Orientation Médico-Administratif) :

- pièce d'identité
- carte de sécurité sociale / carte de CMU
- carte de mutuelle

- **Dans le service :**

- documents médicaux (ordonnances, examens biologiques, carte de groupe, radiologiques...) en votre possession en rapport avec votre hospitalisation.
- traitement(s) personnel(s) avec ordonnance(s). Celui-ci sera stocké dans l'armoire à pharmacie du service.
- nécessaire de toilette : l'hôpital ne fournit pas le linge de toilette. Nous vous conseillons de vous munir de votre linge de corps, linge de nuit, nécessaire de toilette, gants et serviettes de bain, sèche-cheveux, chaussons et robe de chambre.
- effets personnels : **vous devez éviter d'apporter des effets ou objets de valeur.**

- **location de télévision et branchement du téléphone**

Il faut ouvrir la ligne à l'accueil central - rez-de-chaussée A-B - pour le fonctionnement du poste de la chambre. Les téléphones portables sont tolérés.

## Formalités administratives d'admission

- **Le jour de votre entrée, vous devez arriver à l'heure fixée sur votre convocation et faire votre admission avant de vous présenter dans le service d'Urologie au 7<sup>ème</sup> étage Ascenseurs C :**

- Au Pôle d'Orientation Médico-Administratif (POMA) C :

*Rez-de-chaussée, rue hospitalière Porte 40*

Le Poma C est ouvert du Lundi au Vendredi de 7h à 17h30

Il assure également la permanence des admissions et des sorties :

- le Samedi de 9h à 17h30
- le Dimanche et jours fériés de 9h30 à 18h30

Pour joindre le POMA C : 01 56 09 20 01

Fax : 01 56 09 30 85

Les agents des admissions sont à votre disposition pour vous apporter des renseignements d'ordre administratif et financier. (en annexe fiche «Préparer votre hospitalisation»)

Vous avez la possibilité de faire une demande de chambre particulière (45€ par jour). Elle vous sera attribuée dans la limite des places disponibles. Votre demande doit être formulée avant votre hospitalisation lors de votre consultation avec le chirurgien (auprès de l'infirmière coordinatrice du parcours patient), de même si vous désirez une chambre dite «accompagnante» (36,32€ par jour, sans les repas).

# A VOTRE ARRIVÉE DANS LE SERVICE

- Un inventaire sera fait par l'aide-soignant(e) en votre présence. Il vous sera demandé de regrouper vos effets personnels dans votre valise ou votre sac, en différenciant vos vêtements de vos affaires de toilette si un changement de chambre doit être envisagé avant votre retour du bloc opératoire.
- Pour votre sécurité, un bracelet d'identification vous sera proposé. Le bracelet d'identification est une mesure de sécurité tout au long de votre hospitalisation. Vous le porterez tout au long de votre séjour.

- Sécurisez votre argent, vos bijoux et valeurs en les déposant soit au coffre de l'hôpital :

**Rez-de-chaussée ☎ 01 56 09 50 13**

**Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 17h (présentation d'une pièce d'identité)**

soit dans celui de la chambre ou mieux, en les remettant à votre famille ou vos proches.

**Attention ! La régie est fermée les samedis, dimanches et jours fériés. Aucun objet ne peut être récupéré.**

- Un accès Internet est disponible pour les patients et leur famille au niveau de la médiathèque :

**Rez-de-chaussée entre les ascenseurs A et B.**

**Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h30.**

# LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

## • Votre préparation

- Vous rencontrerez l'anesthésiste pour la seconde consultation.
- L'équipe soignante procèdera, si besoin, à la dépilation de la région opératoire (retrait des poils à l'aide d'une tondeuse).
- Si vous avez du vernis aux ongles des pieds et/ou des mains, vous devez le retirer.
- Un repas vous sera servi le soir selon votre régime.
- Vous devez prendre une douche avec lavage des cheveux, en insistant au niveau des aisselles, des parties intimes et des zones opératoires avec un savon antiseptique qui vous sera remis par l'aide-soignant(e). Cette douche est un impératif pré-opératoire pour limiter les risques d'infection à partir de microbes habituellement présents sur la peau.

**Tout refus ou non respect de ces règles d'hygiène pourrait entraîner l'annulation de l'intervention.**

- Une hygiène bucco-dentaire doit être respectée : brossage des dents (et bain de bouche antiseptique selon prescription médicale).
- **Vous devez rester à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer) à partir de minuit.**

# LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

En fonction de l'heure de votre intervention, l'équipe soignante vous demandera :

- d'uriner.
- de prendre une douche pré-opératoire.
- d'effectuer un brossage des dents.
  
- de vous vêtir d'une chemise de bloc opératoire à usage unique remise par l'équipe soignante, de mettre vos «bas de contention» (bas anti-thrombotiques, lorsqu'ils vous sont prescrits) et vérifiera la lisibilité de votre bracelet d'identification.
  
- assurez-vous de ne porter ni maquillage, ni bijou, ni prothèse, ni sous-vêtement, ni pince à cheveux, ni piercing (attachez vos cheveux avec un élastique s'ils sont longs).
  
- aucun médicament ne doit être pris sans en avoir avisé l'infirmier(e).
  
- vos prothèses dentaires, auditives, oculaires, lentilles et lunettes doivent être rangées le jour de l'intervention dans leurs étuis respectifs, puis déposées dans vos bagages. Pour disposer d'une boîte pour ranger vos prothèses dentaires, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

**Vous êtes prêt(e) pour votre intervention chirurgicale, l'infirmier(e) va vous administrer votre prémédication** (médicament destiné à vous relaxer).

**Une équipe de brancardiers vous accompagnera dans votre lit au bloc opératoire (sans votre oreiller).**

A la suite de votre intervention, le passage en salle de réveil est obligatoire durant quelques heures, voire une nuit complète pour surveillance.

Les équipes soignantes et chirurgicales du service se tiendront à la disposition de vos proches pour donner de vos nouvelles. Cependant, il est souhaitable, si vos proches sont nombreux, que l'un d'entre eux soit l'interlocuteur référent du service et qu'il communique les informations à tous les autres membres de votre famille.



# VOTRE SÉJOUR

## Les soins

Lors de votre hospitalisation, un médecin et un(e) infirmier(e) vous expliqueront le déroulement de votre prise en charge.

- Les soins sont effectués à différents moments de la journée et de la nuit.

Lors de leurs pratiques, nous demandons aux visiteurs et accompagnants de quitter provisoirement la chambre, une personne de l'équipe viendra les chercher lorsque les soins seront terminés.

- Un médecin évaluera votre état de santé quotidiennement. Si nécessaire, l'équipe soignante fera appel à l'équipe douleur et/ou à d'autres professionnels de l'établissement (kinésithérapeute, diététicien(ne)...).

Il est également possible de prendre rendez-vous avec votre médecin référent auprès du secrétariat.

## Les visites

- Les visites sont autorisées. Dans la mesure du possible, évitez les visites le matin afin de ne pas perturber les soins.
- Nous vous demandons de bien vouloir limiter le nombre de visiteurs à 3 personnes maximum par chambre.
- Pour la présence d'enfants de moins de 15 ans merci de contacter l'équipe de soins.
- Par mesure d'hygiène, les plantes et fleurs ne sont pas autorisées.
- Si des précautions d'hygiène complémentaires sont nécessaires pour la prise en charge des patients (pancartes blanche, jaune, orange, bleue ou verte), veuillez respecter les mesures recommandées.

# VOTRE SORTIE

- Elle sera organisée le matin avant 12h, sauf cas particuliers.
- Le retour à domicile s'organise préférentiellement le jour pour le lendemain (il arrive parfois qu'il puisse se décider après la visite médicale le jour même).
- Le transfert dans une autre structure d'accueil (service, hôpital, maison de convalescence...) pourrait être discuté par le médecin en fonction de vos besoins médicaux et selon la disponibilité de la structure accueillante.
- Vos **papiers de sortie** (ordonnances, consignes de sortie, arrêt de travail, bon de transport si nécessaire - le bon de transport est une prescription médicale -, prochains rendez-vous) vous seront remis par l'infirmier(e) et le médecin.
- Avant de quitter l'hôpital vous devez faire votre «sortie administrative» au POMA C, rez-de-chaussée avec votre fiche individuelle, signée par le médecin.
- Le compte-rendu d'hospitalisation et le compte-rendu opératoire seront envoyés à votre médecin traitant.



Hôpital européen Georges-Pompidou  
20 rue Leblanc 75015 Paris  
Standard : 01 56 09 20 00

### Ce livret a été conçu pour faciliter votre séjour

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions notamment en remplissant le questionnaire de satisfaction lors de votre sortie et en le remettant à l'équipe soignante.